

Pour une Bretagne 100% fibrée, Mégalis Bretagne choisit Orange Concessions pour raccorder 5 îles

Mégalis Bretagne confie à Orange Concessions un nouveau chantier d'envergure, dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit : le raccordement de 5 îles bretonnes à la fibre optique.

Baptisé « Enez Fibre », enez signifiant « île » en breton, ce projet collectif porte l'ambition d'offrir à chaque Breton, sur les îles comme sur le continent, un accès égal au très haut débit à l'horizon 2026.

Des réunions publiques d'information démarrent le 13 novembre à Ouessant puis à Molène et sur l'Île de Sein, pour informer les habitants sur la marche à suivre pour migrer vers la fibre optique. Des dispositifs d'information seront également mis en place prochainement sur les îles de Houat et Hoedic.

Une Bretagne totalement fibrée à l'horizon 2026

En lançant « Enez Fibre » dès aujourd'hui, la Bretagne franchit une nouvelle étape dans sa transition numérique.

« Les travaux de déploiement démarrent. Une fois installée sur les îles, la fibre optique offrira les mêmes performances et services que sur le continent, renforçant l'attractivité, la vitalité économique et l'inclusion numérique du territoire. », précise Loïg Chesnais-Girard, Président de Mégalis Bretagne et de la Région Bretagne.



Ce chantier d'envergure, porté par Mégalis Bretagne est confié à Orange Concessions, qui exploite et commercialise déjà le réseau public de fibre optique pour le compte des collectivités bretonnes au travers de sa filiale locale THD Bretagne.

Orange Concessions va ainsi déployer et exploiter pendant 10 ans le réseau de fibre optique sur ces territoires insulaires, en mobilisant son expérience, ses compétences techniques et sa capacité à mutualiser les moyens humains et techniques locaux pour assurer la réussite de cette extension du réseau breton.

« Grâce à ce projet, nous sommes heureux de renforcer notre partenariat avec Mégalis Bretagne, avec qui nous partageons l'ambition de rendre la fibre accessible à tous les bretons d'ici fin 2026, et ainsi garantir une connexion Très Haut Débit de qualité » souligne Jean-Germain Breton, Président d'Orange Concessions.

Un déploiement adapté aux spécificités des îles

Le raccordement à la fibre sur les îles bretonnes suivra un processus spécifique, adapté aux contraintes géographiques locales. Pour que chaque logement ou local professionnel soit raccordé à la fibre, une prise terminale optique (PTO) sera installée par anticipation. Cette étape est appelée « pré-raccordement ».

Effectué durant les travaux de déploiement du réseau de fibre optique, ce pré-raccordement permettra une installation gratuite, réalisée par les équipes d'Orange Concessions, ainsi qu'un gain de temps : une fois les travaux de déploiement finalisés, la mise en service sera immédiatement possible, en souscrivant à une offre fibre auprès d'un Fournisseur d'Accès Internet (FAI).

Ce pré-raccordement permettra également de détecter de potentielles difficultés de raccordement, tant sur le domaine public ou privé, qui pourront ainsi être résolues avant l'ouverture de la commercialisation.

À partir du 13 novembre, les habitants sont invités à se préinscrire pour bénéficier de ce pré-raccordement pendant la période d'intervention sur le site enezfibre.bzh.

Au-delà de cette période, les raccordements seront réalisés par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) choisis par les habitants et pourront nécessiter un délai plus long.

Une série de réunions publiques est organisée dès novembre afin d'informer et d'accompagner les habitants des îles.

Contacts presse

Orange Concessions – Sébastien BAGE – 06 37 12 73 27

Mégalis Bretagne – Quentin PICHARD – 07.72.22 49.63

A propos d'Orange Concessions

Premier opérateur d'infrastructures dédié aux Réseaux d'Initiative Publique dans les territoires français, Orange Concessions accompagne les collectivités locales dans l'aménagement numérique de leur territoire. La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de 21 Réseaux d'Initiative Publique (RIP) en métropole et en outre-mer sont assurées par Orange Concessions, avec le support d'Orange SA en tant que partenaire industriel. En Bretagne et dans le grand Ouest, Orange Concessions accompagne déjà Mégalis Bretagne, mais également Laval Agglomération, les Départements de la Mayenne et de l'Orne.

4,6 millions d'accès fibre seront exploités à l'horizon 2026 sur plus de 33 départements et 6 500 communes. L'engagement d'Orange Concessions est d'être le partenaire et l'allié de chacun pour réussir ensemble le défi de rendre la fibre accessible à tous. Orange Concessions est détenue à 50% par Orange et à 50% par un consortium composé de La Banque des Territoires, de CNP Assurances et EDF Invest. www.orangeconcessions.com